

# Education

## Une nouvelle vague de fermetures pour la rentrée

Après 33 fermetures de classe à la rentrée 2022, la Manche va connaître une nouvelle vague avec 43 fermetures à la rentrée scolaire de septembre prochain.

Ces nouvelles suppressions dans les écoles communales du département s'inscrivent dans un contexte de baisse démographique. Les services de l'Éducation nationale prévoient une perte de 549 élèves en 2023.

Depuis 2017, la Manche a perdu 2465 élèves dans le 1er degré, l'effectif global étant passé de 35 883 à 33 418 élèves en 2022.

### Retrait de 29 postes

«L'ensemble des départements français est concerné par une baisse démographique. La Manche ne fait pas exception», relève le directeur académique Stéphane Vautier. «549 élèves, c'est une prévision mais qui se montre la plupart du temps exacte. »

L'inspecteur d'académie rappelle que les enfants de moins de trois ans sont pris en compte dans les chiffres de ses services : «ce n'est pas une obligation mais on le fait afin de permettre la scolarisation de ces enfants en particulier en territoire rural. »

La baisse démographique s'accompagne d'un retrait de 29 postes d'enseignants dans le 1er degré sur un total de 1 583 classes dans le département. «Cette baisse de moyens correspond presque à la baisse d'effectif. On aurait pu nous retirer davantage de postes. On reste sur un taux d'encadrement (nombre de professeurs pour 100 élèves) stable, qui s'améliore même légèrement, passant de 6,13 à 6,15».

Au passage, il répond indirectement aux sénateurs de la Manche qui se sont plaints auprès du ministre d'une différence de traitement par rapport à 2022 où seulement 9 postes avaient été retirés pour une baisse d'effectif de 384 élèves : «

**Cette baisse du nombre de postes ne vise pas à égaliser, de façon mécanique, le taux d'encadrement».**

La carte scolaire arrêtée le 2 mars, à l'issue d'un conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) prévoit 43 retraits d'emploi dans les écoles pour 11 affectations.

## Quatre classes sauvées

L'inspecteur d'académie est revenu sur quatre fermetures de classe qu'il avait envisagées avant cette échéance : Sainteny, Lengronne, Saint-Pierre-Église, Raymond Brûlé à Saint-Lô. «**Avant le CDEN, nous avions l'idée de revenir sur ces mesures. Nous les avons proposées spontanément.** »

Stéphane Vautier s'est gardé «**quelques postes**» sous le coude (un solde de trois emplois) pour des ajustements, «**début juillet et fin août**», pour des annulations de fermeture voire des ouvertures, les mairies n'ayant pas toujours les mêmes chiffres que l'inspection d'académie. «C'est quelque chose qui est assez fréquent mais statistiquement nous avons assez souvent raison. » Cette poire pour la soif permettra à l'administration de corriger, à la marge, quelques erreurs afin que la rentrée se passe dans la sérénité.

## Les décisions

Fin de l'expérimentation des dispositifs dédoublés hors éducation prioritaire : La Haye-Pesnel.

Mesures d'affectation d'emploi (mesures liées à la démographie) : école Pierre Mendès France à Avranches, La Haye-Pesnel, Mortain et Saint-Planchers.

Mesures de retrait d'emploi (mesures liées à la démographie) : Dragey-Ronthon – Saint-Jean-le-Thomas, Granville, école S. Veil, Juilley-Poilley-Précey, Yquelon, Pontorson, Saint-James, école de Vergoncey – La Croix, Sartilly-Baie-Bocage, Saint-Aubin – Saint-Laurent-de-Terregatte.

Gilles PATRY



Stéphane Vautier a expliqué que les suppressions de postes concernaient d'abord les écoles qui perdaient le plus d'élèves. PDM